

Nous, membres de la liste « Nous Sommes l'Université », défendons l'idéal d'une Université de service public d'enseignement et de recherche (ESR), où la recherche est indissociable des missions de formation initiale et continue, d'insertion professionnelle, de diffusion et de coopération, en France et à l'international. Élu-es, nous utiliserons tous les moyens pour contrer la LPR (Loi de Programmation de la Recherche) et ses effets.

Nous appuierons les coopérations avec les laboratoires de recherche internationaux, les échanges avec les différents organismes et associations culturelles, les contacts avec le secteur privé qui dynamisent l'Université et permettent de repenser son rôle et sa mission de service public dans la société.

Nous réaffirmons combien la raison d'être de l'Université est la création et la diffusion coopératives de savoir dans des domaines variés et complémentaires, en prise avec la société et le monde.

L'Université est un lieu de pensée, de création et de diffusion libre, d'épanouissement humain et scientifique, et de solidarité entre personnels de toutes catégories et étudiant·es, tous et toutes impliqués·es dans l'élaboration conjointe du savoir. Nous défendons **le pluralisme, la qualité et l'indépendance de la recherche**, cette recherche se positionnant au service de la société, en prise avec le monde. Nous affirmons l'unicité de l'Université et œuvrerons pour le développement collectif d'un réseau multi-acteurs des Universités françaises et au-delà, pour optimiser durablement leur efficacité en enseignement et recherche.

Les principes qui nous unissent sont :

Une recherche indépendante et critique

La recherche est sous pression et les universités peinent à trouver des financements. L'attribution des fonds publics se fait de façon croissante sur un mode de concurrence organisée par l'État dont les décisions accroissent les déséquilibres. Progressivement, le statut académique est aligné sur celui de l'ensemble de la fonction publique, et se retrouve de plus en plus rapproché de celui du secteur privé. En interne, les pouvoirs bureaucratiques ont été constamment accrus.

Nous affirmons l'importance du respect des libertés académiques et avec Marie Curie la « reconnaissance du droit des savants », notamment le droit de disposer des moyens de travail nécessaires. Il est crucial de **construire un havre sûr pour nos recherches**. L'Université d'Orléans doit constituer un tel lieu.

Une recherche conviviale

Savoir durable, « autre science », « slow science », décélération nécessaire, droit à la « friction », c'est-à-dire aux échanges avec les autres disciplines, et plus généralement avec la société, contre l'hyper-spécialisation, **refus de l'évaluation-sanction**, refus de l'idéologie du progrès scientifique.

Dans cette perspective, nous sommes déterminés à accroître le nombre de semestres de CRCT. Nous garantirons aux néo-MCF la décharge de cours à laquelle ils ont droit. Nous placerons notre action sous le signe de l'inclusion.

Une recherche coopérative, horizontale et transverse

Nous résisterons à la destruction de l'ESR (précarisation du travail, gestion par la pénurie, mise en concurrence généralisée entre établissements et entre chercheurs, ANRisation des financements). Nous dénonçons les transferts financiers aux entreprises privées en recherche d'optimisation fiscale à travers le CIR (Crédit Impôt Recherche) dont le coût pour la nation est désormais deux fois plus élevé que les moyens accordés au CNRS.

Nous favoriserons l'émergence de thématiques transversales, tout en consolidant notre potentiel initial. Nous développerons le lien entre les activités de recherches et l'enseignement, de la licence au troisième cycle, en renforçant l'accompagnement des doctorants.

Une recherche citoyenne et participative

Une université fortement ancrée localement et favorisant une approche « *bottom up* » a la capacité de combler le fossé entre le monde universitaire et les citoyens. Cela se traduit par l'ouverture des laboratoires et des salles de cours, par le partage de l'intégrité académique et de la méthode scientifique aux érudits, savants, artistes et par l'organisation d'activités de recherche à temps partiel. Que ce soit dans le domaine des sciences de la nature et de l'environnement, ou dans celui des sciences humaines, **les changements planétaires et les bouleversements économiques suscitent des attentes sociales croissantes** : il nous revient d'associer nos étudiant·es de tous niveaux et les citoyen·nes aux **programmes de recherche « participative »** et de créer avec elles et eux des espaces alternatifs de discussion et d'échanges.

Une recherche ouverte sur le monde

Dynamisons la coopération avec nos Universités partenaires et développons de nouveaux partenariats, une recherche de qualité, une visibilité nationale, un rayonnement européen et extra-européen, articulés autour de pôles multidisciplinaires forts. Ils existent et c'est à l'Université de les porter en menant des actions thématiques structurantes, en impulsant la création de réseaux en lien avec la formation, en promouvant des pôles stratégiques, en encourageant et valorisant la multidisciplinarité, y compris en termes de carrière.

Forte de ses enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, des collaborations avec les grands organismes situés à proximité ou en Région, de l'appui des personnels techniques, notre communauté doit assurer la promotion d'une recherche libre, critique, non « darwinienne ». Elle doit savoir **se mettre à l'écoute de toutes les structures, d'équipes dynamiques dont les orientations diffèrent des modes ou des impératifs financiers**. Une recherche menée sur des thématiques fondamentales ou appliquées, sans hiérarchie imposée de l'extérieur, implique la sécurisation des dotations de base annuelles, préalable nécessaire à toute autre forme de financement.

Soutenir une recherche ambitieuse, c'est aussi assurer la **transparence de l'information et des arbitrages** dans l'attribution des moyens, des postes et des financements. La Commission Recherche doit mener une réflexion sur la mise en place d'une commission d'avancement local des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses en lien avec la CFVU, avec une attention particulière pour les carrières de ces dernières. Forts de nos réseaux, nous souhaitons soutenir l'ouverture internationale de la recherche, en œuvrant dans la direction de co-diplomation de Masters, et de doctorats.

L'Université doit élaborer une politique de recherche pour l'ensemble des disciplines en concertation avec les organismes et les partenaires institutionnels. L'Université telle que nous l'entendons adoptera une approche globale et pluriannuelle, tout en définissant une ligne de conduite pour soutenir des travaux scientifiques cohérents et émergents. Elle a vocation à établir les conditions d'un dialogue équilibré avec le monde industriel, de manière à favoriser l'émergence de projets structurants partagés, en toute indépendance. **Privilégions l'intelligence collective : l'Université appartient à toutes et à tous.**

Nous proposons de restructurer les pôles de recherche pour les constituer en véritables instances de concertation et de réflexion qui impliqueront l'ensemble des chercheurs.

Nous accompagnerons la recherche sur tous les sites et dans toutes les composantes, en intégrant les compétences technologiques et didactiques dans la diffusion et le transfert.

Nous préparerons et accompagnerons l'ouverture de notre CHU de plein exercice, dans l'approfondissement de la coopération avec l'Université de Tours.

Nous relancerons une politique d'interdisciplinarité volontariste autour de thématiques fédératrices définies collectivement en associant, dans l'Université et les centres de recherche publics, les sciences expérimentales et les SHS, les acteurs économiques et les collectivités territoriales, les institutions culturelles et le mouvement associatif.